



## Benoît Lutgen s'engage à renforcer son empreinte sociale !

Cap sur les élections de 2014 – Rencontre du 18 février 2014

« Ne confondons pas dépenses et investissement pour un développement durable de la Wallonie ! »

Ce mardi 18 février, Benoît Lutgen a répondu présent à l'invitation de l'UNIPSO, confédération patronale intersectorielle du secteur à profit social, pour dialoguer de façon constructive sur les messages forts de son Mémorandum 2014. Cette rencontre s'est déroulée au sein de l'ASBL Andage à Bastogne, une entreprise dynamique qui accompagne 250 personnes handicapées dans différents services répartis sur le territoire de la province de Luxembourg. A cette occasion, l'UNIPSO a attiré l'attention du Président du cdH sur les défis quotidiens et les enjeux pour demain des 9.000 entreprises et 200.000 travailleurs que comptabilise le secteur en Wallonie.

### Des emplois de qualité au bénéfice de tous !

Infirmiers, gardes à domicile, éducateurs, puéricultrices... les travailleurs du secteur à profit social ont pour mission de prodiguer un ensemble de services à leurs bénéficiaires, constitués pour partie de personnes fragilisées (personnes malades, âgées, handicapées, enfants...). A ce titre, l'UNIPSO a souligné l'absolue nécessité de renforcer l'emploi quantitativement et qualitativement pour répondre efficacement aux besoins grandissants des citoyens (vieillesse, accueil de l'enfance et des personnes handicapées). L'ASBL Andage a illustré ces propos en évoquant la longue liste d'attente à laquelle étaient confrontés leurs bénéficiaires, faute de subsides – et donc d'encadrement – pour les accueillir. Il faut donc développer d'une part, des outils de formation pour assurer une offre de services suffisante, soutenir des parcours de formation constituant des passerelles entre métiers et renforcer la nécessaire professionnalisation des cadres du secteur et d'autre part, favoriser des politiques d'emploi structurelles bénéficiant d'un encadrement suffisant. Benoît Lutgen s'est montré enthousiaste par l'idée de créer, en collaboration avec les secteurs, des parcours professionnels répondant à la fois aux pénuries de main d'œuvre et au besoin de valorisation de nombreux travailleurs précarisés.

### Des lieux de travail qui sont aussi (souvent) des lieux de vie !

Si le récent plan de relance prévoit une diminution du taux de la TVA sur l'électricité pour les particuliers de 21 à 6%, rien n'a été prévu pour les ASBL. Or, contrairement aux entreprises traditionnelles, elles ne peuvent déduire ou répercuter la TVA. La proposition de l'UNIPSO d'utiliser la différence entre les taux de 21 et 6% pour alimenter un fonds dédié à des investissements soutenant l'URE et la PEB dans le secteur a été accueillie favorablement par les interlocuteurs présents. L'UNIPSO a également rappelé la nécessité de renforcer les moyens du facilitateur URE afin de permettre un accompagnement de 30 entreprises par an. Cette mesure permettrait d'éviter que le soutien financier de l'Etat à des activités sociales ou sociétales ne s'évapore pas dans des factures énergétiques et des rénovations mal pensées !

### Et demain ?

Face aux pénuries de moyens découlant du transfert des compétences et de l'assainissement budgétaire, Benoît Lutgen s'est montré rassurant, tout en soulignant que des choix politiques courageux devront être réalisés. Il a affirmé que soutenir le secteur à profit social ne représente pas un simple coût mais un investissement pour les générations futures. « Ne confondons pas dépenses et investissements pour un développement durable de la Wallonie ». Le Président du cdH a également encouragé le secteur à davantage mettre en avant sa capacité d'innovation dont les impacts sociaux et économiques au bénéfice de la population et des entreprises sont nombreux. L'UNIPSO a souligné à ce titre la nécessité pour la Wallonie de se doter d'une stratégie publique structurelle en recherche et innovation sociale. Tels sont les enjeux pour demain du secteur à profit social ! L'UNIPSO veillera à ce que ces réflexions se traduisent sur le terrain par des engagements dotés d'une empreinte sociale forte !



Remise officielle du Mémorandum UNIPSO – Avec Patrick de Bucquois, Président de l'UNIPSO